

Giulio M. GALLAROTTI, 2010, *The Power Curse. Influence and Illusion in World Politics*, Boulder, CO , Lynne Rienner, 207 p.

Luc Sindjoun

Volume 42, numéro 2, juin 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005828ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005828ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sindjoun, L. (2011). Compte rendu de [Giulio M. GALLAROTTI, 2010, *The Power Curse. Influence and Illusion in World Politics*, Boulder, CO , Lynne Rienner, 207 p.] *Études internationales*, 42(2), 227–229. <https://doi.org/10.7202/1005828ar>

**The Power Curse. Influence
and Illusion in World Politics**

Giulio M. GALLAROTTI, 2010, Boulder,
CO, Lynne Rienner, 207 p.

Cet ouvrage de Giulio Gallarotti est articulé autour d'un objet canonique, considéré comme faisant l'identité épistémique de la science des relations internationales, à savoir la puissance. Parce qu'il s'agit d'un objet classique, on est tenté *a priori* de dire qu'il s'agit d'un ouvrage de plus. À la bourse des mots galvaudés par la fréquence de leur usage, la puissance rivalise avec l'amour : partout, sur le sable des plages, sur les murs, dans les poèmes, on a écrit « amour » ; dans divers ouvrages, classiques et contemporains, on a tellement traité de la puissance qu'on en a fait le totem des relations internationales. Cette constance de l'évocation de la puissance montre que dans une large mesure le concept résiste à l'usure du temps et redécouvre une nouvelle jeunesse en fonction de la fécondité heuristique de la problématique de chaque auteur. C'est dans cette perspective qu'il convient de situer la contribution de Giulio Gallarotti à l'étude de la puissance.

L'ouvrage de Gallarotti est une étude remarquable de la puissance qui vise moins à lustrer ledit concept qu'à l'illustrer à l'aide d'un questionnement original : comment l'augmentation de la puissance peut-elle avoir des effets négatifs pour les nations qui en sont bénéficiaires ? Ainsi, il ne s'agit pas d'une énième réflexion sur la mesure de la puissance ou alors sur sa nature. L'enjeu de connaissance ici est constitué autour de l'idée de « la malédiction de la puissance ». Point n'est besoin de se lancer dans la recherche de la parenté intellectuelle de cette approche, tant est nette et frappante la

ressemblance avec l'idée de « la malédiction du pétrole » utilisée pour rendre compte du paradoxe de certains pays du tiers-monde, riches en capitaux procurés par l'exploitation du pétrole, mais dont la population demeure pauvre. Dans le même ordre d'idées, Giulio Gallarotti formule l'hypothèse suivant laquelle, en même temps que l'augmentation de la puissance génère avantages et bénéfices, elle peut créer les conditions de sa diminution et de l'affaiblissement des nations. La puissance est donc un « Janus » biface ; l'absence de prise en considération de cette contradiction interne amène les États à être des victimes de « l'illusion de la puissance », tant ils ont oublié que la recherche de la maximisation de la puissance peut conduire à une plus grande vulnérabilité.

Les concepts de « malédiction de la puissance » et d'« illusion de la puissance » ne traduisent pas une condamnation de la puissance, mieux une répudiation du concept de puissance du champ de l'intelligibilité des relations internationales. Rien de tout cela : Giulio Gallarotti est convaincu que dans le monde actuel la puissance nationale est le moyen le plus décisif pour influencer les relations internationales ; si son ouvrage semble inspiré par Cassandre, c'est parce qu'il veut appeler les leaders en quête de puissance nationale à plus de vigilance et de perspicacité, les incitant à adopter une vision éclairée et complexe qui leur permette de prendre en compte les risques de vulnérabilité liés à leur entreprise. Les concepts de « malédiction de la puissance » et d'« illusion de la puissance » sont des concepts interdépendants parce que c'est « la malédiction de la puissance » qui engendre « l'illusion de la puissance » en ce sens que la croissance de la puissance amène

les États à négliger et à sous-estimer les risques d'affaiblissement au profit du confort de la croyance en leur invulnérabilité.

Plus qu'un concept, « la malédiction de la puissance » est proposée comme théorie, comme proposition générale aux fins d'analyse et d'explication des relations internationales. En tant que telle, « la malédiction de la puissance » se manifeste à travers quatre voies majeures : 1) « la malédiction de la puissance » implique l'adaptation au système complexe que constituent les relations internationales, système caractérisé par la multiplicité des interconnexions entre acteurs et structures, par les réactions manifestes ou latentes à toute stratégie d'optimisation de la puissance de la part d'un État ou de plusieurs États ; 2) « la malédiction de la puissance » se traduit par l'expansion excessive qui, en même temps qu'elle marque la présence globale d'un État, ne constitue pas moins un indicateur de sa dépendance à l'égard de ces territoires et une source de la globalisation de l'hostilité à son égard ; 3) « la malédiction de la puissance » s'illustre par le « risque moral », c'est-à-dire le comportement d'assurance et de désinvolture des États lié à leur possession des ressources significatives de la puissance et à la sous-estimation subséquente de la nécessité de développer des sources alternatives de puissance ou de rechercher les facteurs de vulnérabilité ; 4) « la malédiction de la puissance » conduit au « cycle vicieux de l'unilatéralisme », tant s'est consolidée la croyance en l'autosuffisance.

Ainsi présentée, la théorie de la « malédiction de la puissance » intègre les sources de *soft power* et de *hard power* ; en d'autres termes, elle est présente dans tous les types de manifestations de

la puissance, suivant qu'il s'agit d'une manifestation « douce » ou immatérielle fondée sur la culture, par exemple, ou d'une manifestation « dure » impliquant l'usage de la force armée. Cette théorie est mobilisée tout au long de l'ouvrage pour expliquer aussi bien la guerre du Péloponnèse que la « doctrine de Bush » en passant par la crise du système financier britannique au 19^e siècle et la guerre du Vietnam.

En conclusion, cet ouvrage constitue une remarquable contribution scientifique à l'étude de la puissance sur les plans théorique et empirique. En associant le réalisme au néolibéralisme et au constructivisme, il propose une théorie intégrée des relations internationales, à savoir la *cosmopolitik*.

Si l'originalité de l'approche est incontestable, on peut légitimement se demander si la notion d'effet pervers ou encore de fonctions latentes utilisée en sociologie pour rendre compte des conséquences non désirées, non voulues d'un acte ne suffirait pas pour rendre compte de l'affaiblissement comme résultante de la recherche de la puissance. L'innovation conceptuelle amène souvent à oublier les concepts classiques dont la fécondité heuristique est constante. Bien plus, il aurait été convenable que Gallarotti reconnaisse davantage sa dette intellectuelle à l'égard de ceux qui ont éprouvé la notion de « malédiction du pétrole » dont il s'est abondamment inspiré. Pour ce qui est de la proposition d'une théorie intégrée des relations internationales, dans sa volonté d'unification des théories, elle est contestable tant elle est porteuse d'éclectisme et d'incohérence analytique. Certes, on peut transcender les clivages entre théories à partir d'une problématique permettant de mobiliser diverses théories de manière

complémentaire ; mais complémentarité n'est pas synonyme d'unicité.

Luc SINDJOUN

*Département de science politique
Université de Yaoundé II, Cameroun*

State Participation in International Treaty Regimes

*Srini SITARAMAN, 2009, Aldershot,
Ashgate, 346 p.*

Dans cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat et qui se situe à la croisée des chemins de deux champs disciplinaires, les Relations internationales et le droit international, Srini Sitaraman, actuellement professeur agrégé de science politique à l'Université Clark (Worcester, Massachusetts), se propose de répondre à la question de recherche suivante : pourquoi des États choisissent-ils d'adhérer volontairement à un traité international, alors que d'autres rechignent à le faire sachant que ces deux catégories de pays doivent faire face aux mêmes conditions internationales ? Qu'est-ce qui explique les variations du comportement des États (participation *versus* résistance) à l'égard des régimes internationaux fondés sur des traités ?

À tous ceux qui pourraient éventuellement douter de la pertinence d'une telle recherche, Sitaraman précise tout de suite, dans sa préface, qu'il s'intéresse, lui, dans cet ouvrage à la « participation », très peu étudiée, et non à la *compliance*, par ailleurs largement documentée. La différence entre les deux objets de recherche mérite d'être clarifiée : la question de la conformité à l'égard des règles (*compliance*) qu'il a acceptées ne se pose pour un État qu'une fois qu'il a formellement ratifié l'accord qui les dicte (la participation). C'est donc à partir d'un univers empirique constitué

de 156 États (71 démocraties, 55 non-démocraties et 30 États « partiellement libres » ainsi classés en fonction de calculs effectués à partir de la base de données POLITY IV et regroupés dans un tableau récapitulatif dans l'appendice I), sur un total possible de 192 États membres des Nations Unies, ayant adhéré à 20 traités multilatéraux, 5 accords principaux et 31 conventions, respectivement dans les domaines de l'environnement, de la maîtrise des armements et des droits de l'homme, que l'auteur va s'employer à combler cette lacune dans la littérature spécialisée.

Son argument principal s'énonce ainsi : les variations dans le comportement des États – la résistance, le choix d'adhérer à tel régime plutôt qu'à tel autre et le désir de contrôler, gérer ou peser sur les actions des traités multilatéraux et d'influencer le comportement des autres États – peuvent s'expliquer en partie par l'analyse des liens de causalité qui existent entre la structure politique intérieure (régime démocratique *versus* régime non démocratique), les normes sociales internes (opinions concernant la peine de mort et les droits de l'homme, place accordée à la protection de l'environnement, importance accordée aux armes de destruction massive pour des raisons sécuritaires) et les traités internationaux dans différents domaines de coopération. En somme, ce qui détermine la (non) participation et par la suite la *compliance* réside dans les structures domestiques.

Grâce à la méthode du *process-tracing*, Sitaraman testera cette proposition sur deux cas d'études choisis en fonction de leurs contrastes saisissants : les États-Unis, une démocratie qui, tout au long de son histoire, a œuvré à la promotion du droit international et à la mise en place de nombreux régimes